

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2013

L'an deux mil treize, le 18 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, AVALLET Michèle, ANDRE Jean Paul, GAS Marcel, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial, DELAY Jean-Louis, CARRION Adèle, PEDEUX Françoise.

Absents et excusés : LANTHEAUME Christiane. HUREL Noël

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 11 juillet 2013

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises.

Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

- Délibération extension du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de Bièvre-Liers-Valloire
- Travaux 2013,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués,
- Courriers reçus,
- Questions diverses

Délibération extension du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin hydraulique de Bièvre-Liers-Valloire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-18

Vu la délibération du comité du SIAHBLV du 12 juin 2013

Madame le Maire explique que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre-Liers-Valloire (SIAHBLV) a pour mission l'aménagement des eaux superficielles en vue de protéger les personnes et les biens en tenant compte de la nécessité de préserver les ressources en eaux souterraines et en procédant à l'entretien, à la restauration et à la mise en valeur des milieux aquatiques. Il a pour vocation de favoriser l'entretien du lit et des berges des cours d'eau de manière cohérente sur l'ensemble du bassin versant et peut directement intervenir, dans certaines conditions, sur le territoire des communes adhérentes.

Le SIAHBLV est également la structure porteuse du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de Bièvre-Liers-Valloire, en cours d'élaboration.

Madame le Maire rappelle les discussions menées pendant plusieurs années pour étendre le périmètre du syndicat intercommunal du Lambroz et des Gouttes au bassin versant du Dolon et qui n'ont pu aboutir.

Primarette

Le schéma départemental de coopération intercommunale a proposé de disposer d'une structure unique de gestion des rivières sur le périmètre du SAGE pour coordonner les interventions sur les différents cours d'eau de Bièvre-Liers-Valloire et de disposer d'une structure porteuse pour un futur contrat de rivière.

Madame le Maire indique que le comité syndical du Syndicat Hydraulique Bièvre Liers Valloire a voté à l'unanimité l'élargissement du périmètre du syndicat à l'ensemble des communes iséroises du bassin versant de Bièvre-Liers-Valloire et a saisi chacune des communes concernées par l'élargissement afin qu'elle se prononce avant la fin juillet 2013 sur cette adhésion. Il précise que les services de l'Etat sont très favorables à cet élargissement.

L'adhésion au SIAHBLV permettra à la commune de participer aux réflexions de bassin versant permettant d'avoir une approche globale de toutes les eaux (eaux de pluie, cours d'eau, fossés), des zones d'infiltration, des zones d'érosion, de définir des solutions et de les mettre en œuvre.

Considérant les problèmes hydrauliques rencontrés sur la commune et la nécessité d'appartenir à une structure intercommunale pour avoir l'autorisation d'effectuer les travaux nécessaires,

Considérant la délibération du comité syndical du Syndicat Hydraulique Bièvre Liers Valloire en date du 12 juin, acceptant, à l'unanimité l'élargissement du périmètre du syndicat à notre commune,

Considérant l'avis très favorable des services de l'état sur cet élargissement,

Il convient, dans un premier temps, de délibérer sur le principe d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de Bièvre Liers Valloire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

EMET UN AVIS DEFAVORABLE à l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique de Bièvre Liers Valloire

Vote pour : 2
Vote contre : 8
Abstention : 2
Membres présents : 12

Travaux 2013

Le stade :

- L'arrosage de la pelouse a débuté le 18 juillet : attention à suivre une fuite décelée sur une des bornes ; JD Pourchère se charge de faire l'information.
- Les galeries créées par les taupes ont été détruites mais maintenant présence de mulots
- L'entreprise Trillat a posé les volets roulants
- La toiture des vestiaires va être nettoyée au mois de septembre par les charpentiers de Sonnay

Mur de l'école :

- La partie basse est déchaussée il faut étayer. Nous avons eu un devis de 8741 € TTC de l'entreprise EYMONOT (lui demander de revoir son devis dans le libellé pour envisager la récupération de la TVA)
- Il faut demander un autre devis à une autre entreprise
- Si les travaux sont effectués cette année, une décision modificative doit être prise car les travaux ne sont pas prévus au budget.

Primarette

Contrôle des extincteurs :

Rencontre avec Delta Incendie pour le contrôle des extincteurs ;
Remarque : la norme FNOR demande de démonter les extincteurs de + de 10 ans pour un contrôle ce qui serait plus onéreux que leur changement
Devis proposé pour le changement de ceux de plus de 10 ans = 1490 € HT.

Décision de changer les extincteurs de + de 10 ans et de rajouter deux extincteurs : un sous la scène à la salle des fêtes (proximité de la chaufferie) et un au stade.
Quant au contrat d'entretien : il est déjà en service avec cette même société.

Visite de la sécurité du **S**ervice **D**épartemental d'Incendie et de **S**ecours (SDIS) et de la sous-préfecture pour les bâtiments de la salle des fêtes et à la salle d'animation. Un avis favorable a été donné pour la salle des fêtes en terme de sécurité incendie. En ce qui concerne la salle d'animation une demande de reclassement en 5^{ème} catégorie doit être faite.

Réception des travaux d'éclairage public prévue le 22 juillet 2013 à 11 heures.

Rue du Lavoir : Le Syndicat Intercommunal de voirie est venu faire les travaux.

Urbanisme

PC Karine PETREQUIN : Réhabilitation d'une grange en habitation.
DP M. et Mme ZANET : Auvent transformé en véranda.

Comptes-rendus des délégués

Voirie

Réunion du 21 juin :

- Chemin de la Martinière : devis à Gachet et Buffin : travaux prévus sue le mois de septembre
- Chemin entre Marchand et Massat à recharger en 0.80 ou 0.25
- Chemin de la Martinière et chemin Poncin : Buse cassée – accotements à refaire
- Chemin de Grand-Champ : à recharger
- Impasse de la Revol : Buse cassée – accotements à refaire

A noter une réclamation reçue en mairie concernant la maison Chambard et relative aux travaux rue du lavoir : manque de l'enrobé dans l'intervalle entre le mur de la maison et la route.

Communication : Le **S**chéma d'**A**ménagement de **G**estion des **E**aux (SAGE) demande l'autorisation de mettre un lien sur notre site internet

Décision du conseil : accord pour mettre ce lien et réciprocité bien sûr

CCTB/Musique : Bilan de l'année – Bon fonctionnement de l'école.

Conseil d'Ecole :

- Pas de changement pour les instituteurs à la rentrée scolaire 2013-2014
- La fête de l'école : remise d'un cadeau pour le départ d'Emmanuelle Basset ; son remplacement à la bibliothèque sera effectué par Mesdames Jacquier et Mauro
- Départ de Théo Nicolle pour un établissement spécialisé.
- Cette année, pour la sortie scolaire, les élèves sont allés à Pont en Royans et ont visité les grottes de Choranche
- Intervention ambrosie
- Renouvellement bureau

Primairette

- Besoin de tables et chaises et de gobelets pour la maternelle
- Traçage au sol pour les vélos à la maternelle à refaire
- Les protections de l'aire de jeux sont salissantes et poreuses

S I E

Budget 2013 à valider plus tôt (avant 2014) en raison des élections du printemps et du fait que le SIE en tant que tel n'existe plus depuis 1 an.

Rapport SEDI

Bilan du diagnostic énergétique : des postes non conformes ou surdimensionnées, des lampes au mercure ou au vapeur de sodium etc. environ 10000 € de travaux à prévoir qui seraient pris en charge par le SEDI.

Environnement

En rappel la matinée de nettoyage souhaitée en partenariat avec les associations et des bénévoles de la commune pour essayer de nettoyer au moins 4 secteurs ; un post contact sera réalisé. Clôture de cette matinée par un apéritif qui pourrait avoir lieu à la cabane des chasseurs.

Courriers reçus

Néant

Questions diverses

Nuisances TENCATE :

Une réunion est prévue la semaine prochaine. Le nouveau Directeur souhaitait une rencontre entre la CCTB et la mairie. Madame le Maire abordera le problème des nuisances sonores. Jean-Paul André a évoqué le problème du portail qui grince.

Rappel : les conscrits organisent la vogue annuelle sur le week-end du 09 au 11 Août.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le conseil est clos à 20h00
Le prochain conseil aura lieu le **jeudi 19 septembre 2013 à 20h30**

Primairette